

Chaires Internationales Inria

Inria souhaite encourager les séjours longs - typiquement de plusieurs semaines à un an - de scientifiques en poste dans des institutions internationales dans ses équipes de recherche en France et leur donner une plus grande visibilité, en opérant le programme « Inria International Chairs » (IIC) de chaires internationales. Les candidatures de scientifiques internationaux au profil Sciences Humaines et Sociales (SHS) sont particulièrement encouragées dans le cadre du programme.

Depuis 2023, le programme s'ouvre à un public plus large en proposant de distinguer deux voies pour candidater au programme :

- ◆ IIC « Starting Career » (de 5 ans à 12 ans d'expérience) :
 - s'adresse à des chercheurs permanents ayant exercé des activités de recherche pendant 5 à 10 ans après la thèse
 - permet un séjour de 6 à 9 mois sur 3 ans
- ◆ IIC « Advanced Career » :
 - s'adresse à des chercheurs permanents de renommée internationale
 - permet un séjour de 10 à 12 mois sur 5 ans

Conditions de soumission

- Exercer votre activité principale à l'étranger.
- Avoir l'autorisation écrite de son employeur principal stipulant qu'il autorise la ou le titulaire de la chaire à effectuer ses séjours chez Inria et à percevoir un salaire d'Inria pendant ses périodes de présence chez Inria
- S'engager à passer la durée définie précédemment au sein de l'institut en France pendant la durée de la chaire, les dates des séjours étant fixées avec les responsables des équipes de recherche d'accueil suivant un planning prévisionnel fourni.
- Proposer un programme de travail, en lien avec la ou les équipes-projets d'accueil visée(s).

Pour les IIC « Starting Career » uniquement :

- Fournir une attestation par laquelle il/elle s'engage à développer des collaborations internationales
- Fournir une lettre de soutien de son établissement de rattachement

Lors de votre séjour chez Inria, vous vous engagerez également à donner des conférences et à faire apparaître le rattachement à Inria pour tout travail scientifique réalisé au sein de l'institut. En vous accueillant dans le cadre d'une Chaire Internationale Inria, Inria s'engage à vous fournir un environnement de travail de qualité et à vous verser une rémunération.

Comment candidater ?

- La fiche de candidature dûment renseignée (disponible sur www.inria.fr)
- Une copie du passeport
- Un curriculum vitae détaillé
- Un projet de recherche pour la durée de la chaire incluant des perspectives de développement technologique et éventuellement de transfert
- Un plan de travail précisant les périodes de visite envisagées (programme prévisionnel de visites) et la durée totale de la Chaire
- L'avis motivé de la / du responsable de l'équipe-projet d'accueil

Des lettres de recommandation d'expertes ou d'experts au plan international peuvent être jointes. Votre dossier doit être adressé à la Directrice / au Directeur du Centre de Recherche Inria de l'équipe d'accueil.

 [Recherche une équipe Inria](#)



Chaires Internationales Inria

Processus de recrutement

- 1. Recevabilité :** Inria s'assure que chaque candidat remplit les conditions définies par le programme.
- 2. Sélection sur dossier :** un comité de sélection examine les dossiers des candidats et émet un avis sur chaque candidature.
- 3. Choix des candidats :** les chaires sont décernées par le Président-directeur général de l'institut pour la durée de la Chaire. La finalisation du recrutement est soumise à l'accord du Fonctionnaire Sécurité Défense.

Contact

Natacha RÉGIS

E-mail : natacha.regis@inria.fr

Calendrier

- **02 octobre 2024 au plus tard :**
soumission des candidatures aux directrices / directeurs de Centre
- **17 Octobre 2024 au plus tard :**
transmission des dossiers complets à la DRI par les directrices / directeurs de Centre
- **Décembre 2024 / Janvier 2025**
examen des candidatures par le Comité des chaires
- **Février 2025 :**
communication de la décision concernant l'attribution des chaires 2024